

UN AXIOME POPULAIRE

Delà cet axiôme populaire : que si le juge a dit *coupable*,— les jurés, très souvent, diront : “*non coupable*”.

Et si l'inculpé, par exemple a, d'un coup de bâton, mortellement blessé sa victime, le Président de la Cour ne devra pas déclarer que cet acte de violence constitue, en justice, le crime de meurtre,— mais il devra, plutôt, s'exprimer en ces termes : “Si vous êtes d'opinion Messieurs les jurés que le bâton que vous voyez maintenant devant vous soit un *instrument contondant* :— ce qu'il vous appartient comme juges du *fait*, vous mêmes de décider : 2o que ce coup de bâton ait été donné par le prisonnier :— mais je n'oserais, (bien que le fait soit constaté), exprimer moi-même, sur ce sujet aucune opinion : 3o qu'il en est résulté une blessure grave, n'oublant pas toujours que vous êtes les seuls et uniques juges compétents à décider cette cause ; et quatrièmement enfin, si vous êtes aussi d'opinion que le défunt est mort des suites de cette blessure, et non pas, comme on l'a prétendu, d'une *indigestion*, alors et dans ce cas, vous pouvez faire votre “*déclaration*”, et rendre un verdict conforme à l'honneur et à la conscience.”

Une charge de cette nature ne tendrait aucunement à provoquer de la part des jurés une réaction alarmante contre les empiètements et privilèges de la Couronne, mais au contraire, déterminerait, sans doute, le jury à rendre un verdict conforme à la preuve.

OPINION DES JOURNAUX ET PUBLICISTES

Dans l'exercice de ses fonctions, un jury pourra souvent *errer* quelquefois aussi se préjuger, mais rarement, (dit-on), se vendre et prévariquer. .

Il ne faudrait pas, sans doute, imputer ce crime à nos jurés, mais attribuer plutôt ces étranges et parfois stupéfiants verdicts à son incapacité et défaut de compétence. C'est donc à l'institution même qu'il faut s'en prendre, et c'est elle qu'il faut miner dans sa base déjà considérablement ébranlée par la force de l'opinion publique. Assez souvent aussi l'on voit cette opinion se faire jour et se produire par la voie des publicistes dans les différents journaux du pays.